



Bulletin municipal n°62 décembre 2025

## Sommaire

	Pages
Le mot de Madame le Maire	3
Les investissements et travaux	4-6
Élections municipales 2026	7-8
Point d'horizon de Terres de Bresse	9-13
La vie de notre village	14-15
Cérémonie du 11 novembre 2025	14
La Sainte Barbe	15
La bibliothèque	15
Manifestations	16-24
CCAS	16-18
Anciens du CPI	19
CMJ	19
Amicale Loisytaise	20
APE	21-22
Le Club Loisytais	23
Calendrier des manifestations	24
Informations diverses	25-27
Les comptes rendus des conseils	28-31
Services municipaux	32
Les services de proximité	33-34
Numéros utiles	35
État civil	36

Rédaction : La commission du bulletin  
Directeur de Publication : Isabelle BAJARD

## Mot du Maire

Chères Loisytaises et chers Loisytais,

C'est parti, je m'apprête à passer le relais.

Aujourd'hui, notre village compte 705 habitants selon le dernier chiffre de l'INSEE, et c'est grâce à votre confiance, votre engagement et votre solidarité que nous avons pu avancer, malgré les défis.

L'avenir de notre village se décide ensemble. Le 15 mars 2026, vous serez appelés à choisir celles et ceux qui porteront les couleurs de notre village pour les années à venir. Votre voix compte, votre participation est essentielle. C'est en votant que vous contribuerez à façonner l'avenir de LOISY.

Je vous invite donc, chers habitants, à vous mobiliser, à vous informer, et surtout, à venir voter le 15 mars prochain. Il n'y aura qu'un seul tour et l'avenir de notre village se décide aussi dans les urnes.

Un dernier mot... En quittant mes fonctions une page se tourne vers une nouvelle page blanche qu'il vous reste à écrire. Loisy continuera de briller, porté par l'énergie et la bienveillance de ses habitants. Merci pour ces années inoubliables. Prenez soin de vous, prenez soin de notre village.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année, pleines de joie, de paix et de sérénité.

Madame le Maire, Isabelle Bajard



## Les investissements et les travaux

Voici en photos les investissements 2025.



Le renouvellement des éclairages publics du bourg et de la peinture des mats pour 9372€ réalisé avec le SYDESL.



Le matériel de lavage VAPODIL pour 2701€.  
C'est un appareil qui produit de la vapeur sèche.  
Idéal pour nettoyer, désinfecter ou détacher en profondeur, sans humidité résiduelle et sans utiliser aucun produit. Nos agents utilisent cet outil à la cantine, dans la classe de maternelle et à la garderie.

La desserte du Roupoix qui sera encore améliorée en 2026 avec un drain car des lieux de stagnation de l'eau existent encore ; 970€ en 2026. Le curage de fossés à Votentenay 1630€.

### Le démoussage des toits :

La maternelle



Avant



Après

La mairie



Avant



Après

### La rénovation de la porte de l'église



Avant



Après

## La cantine

La cantine pour un coût total d'environ 113000€ financée par un emprunt et des subvention de l'État et de la Région.



L'inauguration a eu lieu le 17 octobre en présence des élus de Loisy et d'Huilly-sur-Seille, de Stéphane GROS, Président de la communauté de communes Terres de Bresse, des enfants du RPI, de leurs parents et des entreprises. Nos anciens élèves de CM2, qui ont choisi la couleur bleu des murs, étaient également de la fête.

Tous avaient hâte de découvrir le résultat final.

80 personnes ont admiré ce lieu de vie important pour nos élèves et leurs apprentissages.

Les enfants et les agents de la commune apprécient ce nouveau cadre plus calme , plus chaleureux et plus moderne.





# Élections municipales 2026

## Dates

Dates limite d'inscription sur les listes électorales : 6 février 2026 (4 février en ligne)

Date limite pour déposer sa candidature au 1<sup>er</sup> tour : 26 février 2026

1<sup>er</sup> tour : 15 mars 2026

2<sup>ème</sup> tour : 22 mars 2026

## Où s'inscrire

Vérifier si je suis déjà inscrit et dans quelle commune <https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>

Pour pouvoir m'inscrire, je dois avoir 18 ans, être de nationalité française ou ressortissant.e d'un état membre de l'union européenne résidant en France

En ligne sur <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

## Avec quels justificatifs :

- Pièce d'identité <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F34779>
- Justificatif de domicile <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1965>
  - o Attestation ou la facture (de moins de 3 mois) d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe établie à votre nom par l'entreprise
  - o Attestation d'assurance habitation (de moins de 3 mois)
  - o Quittance de loyer non manuscrite (de moins de 3 mois)
  - o Bulletin de salaire ou titre de pension (de moins de 3 mois)
  - o Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (la plus récente)

## Faire une procuration en ligne :

- <https://www.maprocuration.gouv.fr/>
- Munissez-vous du numéro d'électeur et de la date de naissance de votre mandataire. Si vous n'avez pas son numéro d'électeur : toutes ses données d'état civil et sa commune de vote
- ATTENTION ! Si vous n'avez pas d'identité numérique certifiée (que vous pouvez obtenir si vous avez une pièce d'identité au format carte bancaire), vous devrez vous déplacer en gendarmerie ou commissariat (la plus proche : gendarmerie de Cuisery) pour faire valider votre procuration

## Les changements

### Scrutin de liste :

- **plus de panachage possible** = un nom rayé sur le bulletin sera un bulletin nul, qui ne comptera pas dans les suffrages
- **Paritaire** : autant de femmes que d'hommes (à 1 près), alternés sur la liste
- **Proportionnel** : au 1<sup>er</sup> tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, en fonction du nombre de suffrages obtenus. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, un second tour est organisé. Seules les listes ayant obtenu plus de 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir.

# Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?



**Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune)**

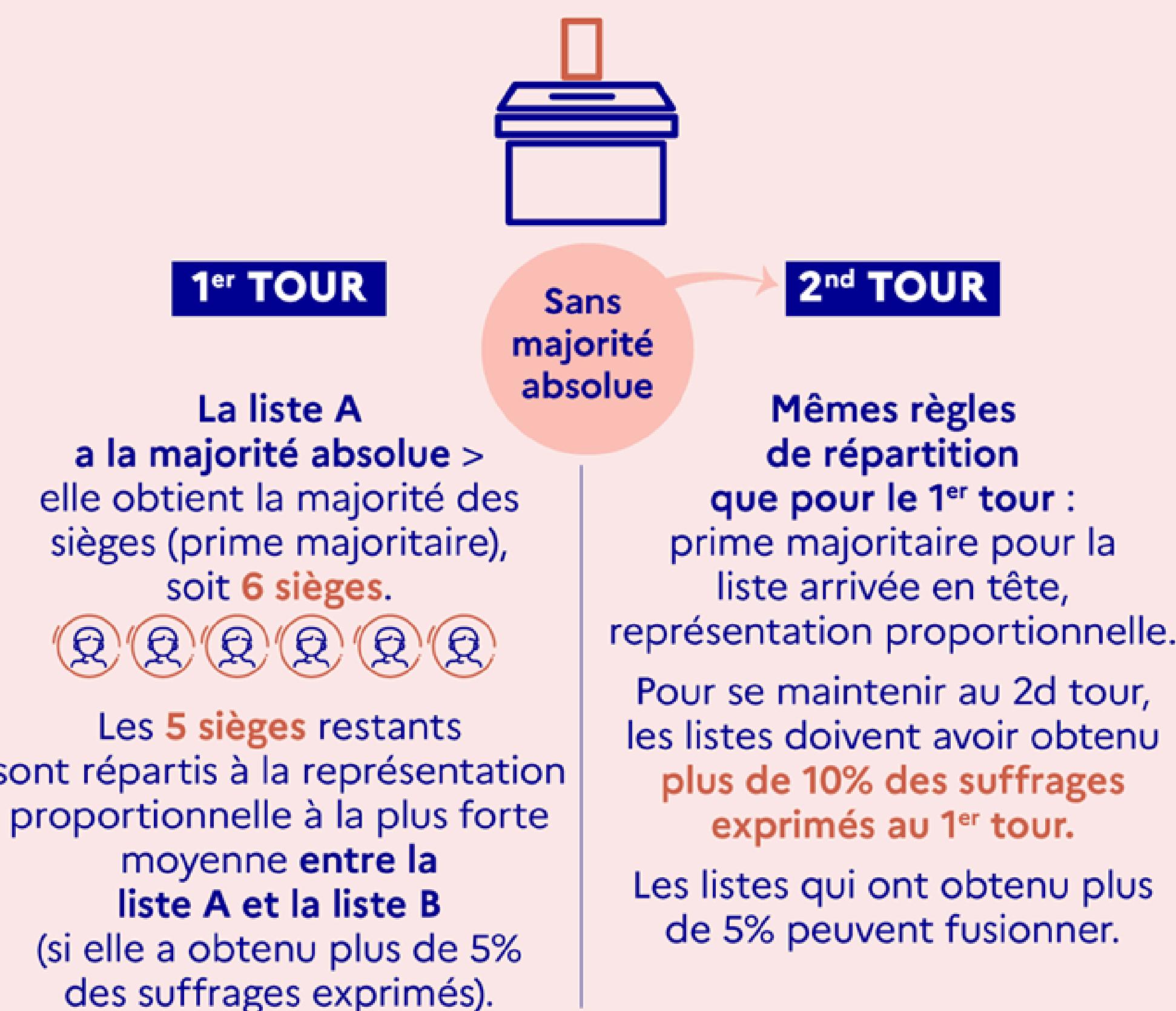
Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.

**Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)**

**Alternance stricte femme/homme ou inversement**

Exemple : pour une commune de 400 habitants  
→ élection de **11** conseillers municipaux

## 2 listes A et B



# Point d'horizon Terre de Bresse



## Mobilité :

# UNITÉ LOCALE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

# Un nouveau service mobilité sur le territoire de la Communauté de Communes Terres de Bresse en partenariat avec la Croix Rouge Française

Toujours présent sur notre territoire, le Transport à la Demande est idéal pour vos déplacements sur nos 25 communes.

En complément et pour pouvoir réaliser des transports en dehors de notre Communauté de Communes, la Croix-Rouge est désormais opérationnelle sur notre secteur grâce à une convention signée avec Terres de Bresse. Ce partenariat permet la mise en place de services essentiels à destination des habitants, afin de faciliter leur quotidien et renforcer le lien social, il permet maintenant d'assurer des déplacements en dehors de notre territoire.



## • Le Service Mobilité

Le service mobilité, premier volet de cette initiative, propose un véhicule dédié stationné à Simandre. Ce véhicule assure le Transport Solidaire, pris en charge par des conducteurs bénévoles et locaux. L'objectif est de permettre à chacun, sans condition de ressources, de se rendre facilement à ses rendez-vous, qu'ils soient médicaux, pour des courses, des démarches administratives, du travail ou simplement pour maintenir le lien social.

## Fonctionnement du Service

Pour profiter de ce service, il suffit de prendre rendez-vous via le téléphone dédié au 06 47 56 02 29 ou par courriel à l'adresse suivante : [mot.bressebourgogne@croix-rouge.fr](mailto:mot.bressebourgogne@croix-rouge.fr). Le jour convenu, le véhicule se présente directement à votre domicile, vous conduit sur le lieu de votre rendez-vous, le conducteur peut, si vous le souhaitez, vous accompagner dans les services. Il attend ensuite une heure et vous reconduit à votre domicile.

## Tarification

Le coût du service est de 30 centimes d'euro par kilomètre avec un minimum de 8 €.

Par exemple, le trajet aller-retour Cuisery-Louhans revient à 15 euros et Cuisery-Mâcon à 24 euros, attente incluse. Le règlement s'effectue directement auprès du conducteur, en espèces ou par chèque.

## Modalités et Disponibilités

Il est indispensable de prendre rendez-vous suffisamment à l'avance pour bénéficier du service, qui fonctionne du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00. Le service n'est pas disponible les samedis, dimanches et jours fériés.

### • Formations au Secourisme

En complément, le Pôle Séniors de Simandre accueillera également des cours de secourisme ouverts au grand public. Pour tout renseignement et inscription, vous pouvez contacter Benjamin au 06 72 72 46 63





pays de la bresse bourguignonne

Contactez Jacques



**06 47 56 02 29**



### pour qui ?

Le service de Transport d'Utilité Sociale offre aux personnes qui ne peuvent pas conduire ou utiliser facilement les transports en commun, la possibilité d'accéder aux soins et d'effectuer des démarches indispensables.

### Pour quels motifs ?



### sans conditions de ressources

Ce service est proposé et effectué par des conducteurs bénévoles utilisant des véhicules de la Croix-Rouge.

### disponibilité

ce service dépend de la disponibilité des conducteurs bénévoles

Besoin d'une solution pour vous déplacer plus facilement ?



Faites confiance à notre service de transport solidaire !

Devenez conducteurs bénévoles !



Avez-vous du temps libre, aimez-vous conduire et souhaitez-vous aider les autres ?

### Engagez vous

**06 47 56 02 29**

[mot.bressebourgogne@croix-rouge.fr](mailto:mot.bressebourgogne@croix-rouge.fr)



Crédit Mutuel CROIX-ROUGE FRANÇAISE



VOUS CHERCHEZ UNE SOLUTION POUR VOUS DÉPLACER ?  
SOLICITEZ UN DE NOS DISPOSITIFS DE MOBILITÉ DE LA CROIX-ROUGE

- Mobilité 06 47 56 02 29
- Boutique 9, rue Grenette 71500 Louhans

Louhans

Saint-Germain-du-Bois

Pierre-de-Bresse

Simandre

Cuisery

- Épicerie sociale et mobilité 21C, rue Comte André d'Estampes 71270 Pierre de Bresse 00 33 (0)3 85 74 49 44
- Boutique 3, rue du Centre 71270 Pierre de Bresse

- Mobilité 06 47 56 02 29
- secourisme-urgence 22, route de Chalon 71330 Saint-germain-du-Bois 06 72 72 46 63

- annexe Mobilité et Formation 55, rue de L'Esplanade 71290 Simandre 06 47 56 02 29

participation financière  
0,30€/Km maximum  
minimum 8€

## Assainissement

La Communauté de Communes Terres de Bresse a, en accord avec ses communes membres, mis en œuvre une procédure d'extension de ses compétences au service public de l'assainissement collectif, acté par arrêté préfectoral n°71-2025-09-11 du 11 septembre 2025, avec effectivité au 1er janvier 2026.

**La compétence liée à l'assainissement collectif va donc être transférée à la communauté de communes Terres de Bresse à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.**

Ce transfert vise à harmoniser la gestion de l'assainissement sur l'ensemble du territoire et à garantir un service de qualité, avec une planification technique et financière adaptée aux besoins actuels et futurs.

À compter de 2026, l'intercommunalité assurera :

- La gestion et l'entretien des réseaux d'assainissement collectif
- Le fonctionnement et la maintenance des stations d'épuration
- Les contrôles de raccordement au réseau public
- Les travaux d'extension et de réhabilitation des réseaux d'assainissement ainsi que des stations d'épuration
- La facturation du service d'assainissement collectif

### **Ce qui change pour les habitants :**

- Service et demandes : Les démarches (raccordement, demandes de renseignements, incidents) doivent désormais être adressées la communauté de communes au 03.85.32.30.07
- Facturation : Les abonnements et redevances liées à l'assainissement collectif seront gérés par la Communauté de Communes Terres de Bresse mais vous seront facturés par les délégataires de service public des 3 syndicats d'eau potable du territoire (SAUR) sur la même facture que l'eau potable.
- Travaux : Les interventions sur le réseau collectif ou sur les stations d'épuration seront programmées, suivies et gérées par le service assainissement intercommunal.

### **Pourquoi ce changement ?**

La mutualisation permet :

- Une meilleure coordination des investissements (enveloppe de 1 800 000€ / an d'investissement prévisionnelle prévue pour 13 ans)
- Une uniformisation des pratiques et du niveau de service
- Une optimisation des coûts à long terme
- Un prix de l'eau assainie (=redevances assainissement) identique sur tout le territoire
- Une gestion plus efficace des enjeux environnementaux et sanitaires, notamment pour la protection des cours d'eaux

### **En 2026 :**

Concrètement, en 2026, le gel des redevances « assainissement collectif » a été voté par les élus. Votre prix de l'eau assainie (part fixe et part variable) hors taxe restera donc inchangé. Il sera cependant soumis à une TVA de 10%.

L'exploitation des ouvrages d'assainissement collectif par les agents communaux actuels perdurera via des conventions de mises à disposition signées avec la Communauté de Communes sur la majorité du territoire.

## Contact utile

Pour toute question ou demande concernant l'assainissement collectif :

Service assainissement – Communauté de Communes Terres de Bresse

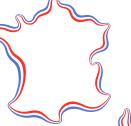
 Adresse : Rue de Wahlenheim - 71290 CUISERY

 Téléphone : 03 85 32 30 07

 Email : [comcom@terresdebresse.fr](mailto:comcom@terresdebresse.fr)

 Site internet : [www.terresdebresse.fr](http://www.terresdebresse.fr)

# La vie de notre village

Cérémonie du 11 novembre 2025 



Le Bleuet de France créé en 1920 était à l'honneur ce 11 novembre. Il est le symbole de la mémoire et de la solidarité des français envers les anciens combattants et victimes de guerre, les veuves et les orphelins.

Précédés par L'Harmonie de Branges, les sapeurs-pompiers du CIS et les vétérans, Madame Le Maire Isabelle BAJARD, ses adjoints, ses conseillers, le conseil municipal jeunes et la population, le cortège s'est rendu au monument aux Morts.

Il a été lu le discours de la ministre des Armées et de la secrétaire d'état aux anciens combattants.

L'harmonie a joué la sonnerie aux morts puis l'appel des morts, s'en est suivi le dépôt de la gerbe. Elle a également interprété magistralement la Marseillaise. Nous avons ensuite partagé le verre de l'amitié après notre retour en musique à la salle des fêtes.



## Fête de la Sainte-Barbe au CIS de LOISY

Les pompiers du CIS de Loisy effectuent 300 interventions par an, nombre qui reste stable. Les secours à personne sont les principales interventions du CIS de Loisy mais avec des feux de forêts en hausse cette année.

Les pompiers se sont rassemblés ce samedi 13 décembre afin d'honorer les soldats du feu morts en service et remettre les grades aux pompiers qui se sont formés et ont pris de nouvelles responsabilités. Le banquet a réuni les soldats du feu, les vétérans, leurs conjoints et enfants à la salle des fêtes de Loisy.

## Actualités de la bibliothèque & ludothèque



Située à la Salle Claire Joie, la bibliothèque-ludothèque dispose d'environ 5000 ouvrages et 180 jeux et jouets. Elle accueille entre 15 et 20 emprunteurs chaque semaine lors de sa permanence du :

Jeudi de 16h à 18h30.



Le prêt est gratuit et l'équipe de bénévoles propose un large choix d'ouvrages et de jeux et jouets pour satisfaire les emprunteurs de tous âges.

Elle reçoit également chaque mois tous les élèves du RPI avec leurs enseignants et organise à cette occasion des animations diverses : lectures sur le thème de l'art et spectacle du cirque cette année, concours sur les villes du monde pour la classe de CM.

Elle s'emploie aussi à alimenter et renouveler le contenu des 10 Boîtes à livres.



Pour les lecteurs qui ne peuvent pas se déplacer le jour de la permanence, il existe un système de portage. Il suffit de demander à un ami de se rendre une fois à la permanence du jeudi. Il transmettra à l'équipe vos coordonnées et vos préférences de lecture, et un membre de l'équipe vous contactera.

Une lettre d'information mensuelle, Bibliolinfos, est publiée sur Intramuros et envoyée par courriel à tous les adhérents et à toute personne en faisant la demande à

[bibliotheque@commune-loisy.fr](mailto:bibliotheque@commune-loisy.fr)

## Manifestations



### Repas des aînés et colis de Noël

Le repas des Ainés s'est déroulé dans une très bonne ambiance. Une soixantaine de convives ont participé, servis par les membres du CCAS et quelques conseillers. La décoration, autour du pouvoir des fleurs, thème de la journée, a beaucoup plu aux convives. Les touches délicates et colorées ont parsemé aussi bien les tables que les menus.

Le repas, concocté par Cyril et Noémie du restaurant Le Loisy, a été très apprécié de l'assemblée.

Au moment du départ Madame le Maire, comme chaque année, a offert une rose aux Dames et un stylo aux Messieurs.

29 colis ont été distribués aux habitants n'ayant pas pu participer à cette très agréable journée.



*Les doyennes et le doyen de la journée*



*de gauche à droite  
Madame Scalvini Jacqueline Madame Monin Denise et Monsieur Prothet  
Marcel*





## Illuminations

Le CCAS et les différentes associations, main dans la main, ont organisé les illuminations du 5 décembre. Elles ont débuté par le défilé aux lanternes des enfants venus accrocher leurs décorations sur le sapin communal, avant que Callie, élève de petite section, illumine la place du village, décorée avec goût et professionnalisme par Stéphane, agent technique de la commune.

Ensuite tous ont rejoint la salle des fêtes, profitant dans la joie de la vente des décorations créées par les enfants avec l'APE, en dégustant moules, frites, tartines de fromage fort, crêpes, barbe à papa, popcorn et vin chaud que les associations et le CCAS avaient préparés.

Merci à toutes les associations présentes qui ont permis à cette soirée de remporter un beau succès.



## La randonnée des anciens du CPI de Loisy.

### Une première et une grande réussite !

La 1ère édition de la randonnée gourmande du 13 septembre a réuni 159 participants jusque dans la nuit. Malgré une météo maussade, la bonne ambiance et la bonne humeur ont fait de cette 1ère édition une réussite.

Au fil de la balade de 7km, les randonneurs ont pu se ravitailler avec un apéritif et ses chips, une macédoine de légumes et ses tomates, des aiguillettes de poulet avec ses haricots verts et flageolets cuisinés à la plancha. Enfin pour finir une portion de camembert ; une tarte aux pommes et son café furent dégustés à la salle des fêtes de Loisy par tous ces marcheurs. Bravo à vous et on vous donne rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau tracé le 12 septembre 2026.



## CMJ : Bal d'Halloween

Organisé par le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) en collaboration avec l'APE, le bal d'Halloween a eu lieu le 31 octobre à la salle des fêtes.

Sorcières, fantômes et autres monstres étaient de la partie.

Les gagnants du concours de costumes ont gagné, pour certains des jeux de société, pour d'autres des entrées au Centre Eden ainsi qu'un bon d'achat à dépenser dans le magasin de jouets Sajou à Tournus.

Nous remercions le Centre Eden à Cuisery et le magasin Sajou à Tournus pour leurs dons et leur soutien.





## Amicale Loisytaise

L'Amicale Loisytaise en pleine dynamique !

Le concours de puzzle organisé à la fin du mois d'octobre a rencontré un réel succès. Petits et grands ont partagé un agréable moment autour de la réflexion et du jeu. Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que l'événement sera reconduit le 25 octobre 2026, une nouvelle occasion de se retrouver, de relever le défi et de partager un moment convivial au cœur de notre village.

Un grand merci à tous les participants et bénévoles pour leur engagement et leur bonne humeur.

Nous rappelons également aux habitants que l'Amicale Loisytaise propose la location de matériel tout au long de l'année, vous permettant d'organiser vos événements personnels (fêtes, anniversaire etc...) à des tarifs attractifs. Vous pouvez retrouver la liste du matériel disponible sur l'application Intramuros de la commune.

Le président, Dorian Chossat





## Une rentrée dynamique pour l'Association de Parents d'Élèves de Loisy et Huilly-sur-Seille

L'APE des communes de Loisy et Huilly-sur-Seille a démarré cette nouvelle année scolaire sous le signe de la convivialité, du partage et de l'engagement au service des enfants.

L'année a débuté par un café d'accueil, moment privilégié permettant de rencontrer les nouveaux parents, de présenter l'association, ses membres et les différentes actions menées au profit des élèves.

Le vendredi 17 octobre, pour la première fois, les enfants ont participé à la Journée du Goût sur le thème de la carotte. Ils ont pu participer à différents ateliers : un atelier cuisine, un quizz autour des fruits et légumes, ainsi qu'un très apprécié loto des senteurs. Pour clôturer cette belle journée, les enfants ont partagé un goûter préparé à partir des recettes réalisées eux-mêmes.

Le dimanche 16 novembre, la salle des fêtes de Loisy accueillait la Bourse aux Jouets, qui a rencontré un véritable succès avec un record d'affluence. Exposants et visiteurs étaient au rendez-vous, et nombreux sont ceux qui sont repartis les bras chargés, ravis de leurs trouvailles.

Enfin, le mercredi 26 novembre, un atelier créatif s'est tenu à la salle des fêtes d'Huilly-sur-Seille avec la participation d'une vingtaine d'enfants. Ils ont confectionné de jolies décos de Noël et décoré des biscuits sablés, fièrement présentés et vendus lors des illuminations du CCAS de Loisy.

A travers toutes ces actions, l'APE démontre une fois de plus, son dynamisme et son engagement pour offrir aux enfants des moments de partage et de créativité. Un grand merci aux bénévoles et partenaires qui rendent ces projets possibles.



Océane Pageault - Présidente de l'APE





## Le Club Loisytais

Le Club se porte bien ! Il se réunit tous les lundis après-midi à la Salle Claire Joie toujours sous le signe de la bonne humeur et la convivialité. De nouveaux membres, plus jeunes, pleins d'idées et d'énergie, nous ont rejoints, et le Club compte désormais 25 adhérents.

Aux jeux traditionnels de tarot et belote, se sont ajoutés de nouveaux jeux de société, astucieux et amusants ainsi que le fameux Jeu de la Bresse Bourguignonne qui donne aux jeunes et moins jeunes l'occasion de tester leurs connaissances sur le territoire qu'ils habitent.



L'Assemblée générale du 29 novembre 2025 a élu un nouveau président, Jean-Paul Groscurin, et reconduit dans leur fonction tous les autres membres du Bureau.

Elle a aussi établi la programmation des évènements de 2026.

C'est ainsi que nous vous donnons rendez-vous :

- Dimanche 18 Janvier 2026 : Vente à emporter de saucisson au Beaujolais et pommes de terre, sous le préau de la Salle des Fêtes
- Une ou deux après-midis intergénérationnelles à la Salle Claire Joie. Les dates sont à déterminer pendant les vacances scolaires.
- Jeudi 2 Avril 2026 : Concours de Belote à la Salle de Fêtes

Le Club est ouvert à tous, l'ambiance y est détendue et sympathique. Vous y serez bien accueillis !



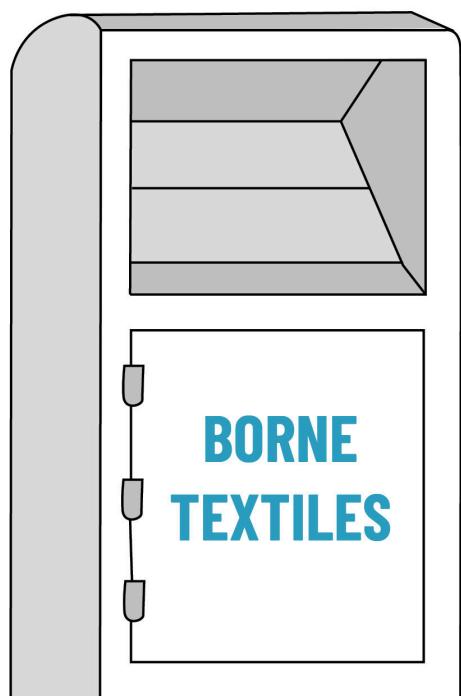
## Calendrier des manifestations

<p><u>Janvier</u></p> <p><u>dimanche 18</u> : vente à emporter saucisson au beaujolais par le Club Loisytais</p>	<p><u>Février</u></p> <p><u>Samedi 7</u> : Loto de l'APE</p> <p><u>Dimanche 8</u> : boudin des anciens du CPI (Salle des fêtes)</p>
<p><u>Mars</u></p> <p><u>samedi 14</u> : banquet des chasseurs</p> <p>Dimanche 15 : élections municipales</p>	<p><u>Avril</u></p> <p><u>jeudi 2 avril</u> : belote du Club Loisytais</p>
<p><u>Mai</u></p> <p><u>vendredi 8</u> : Commémoration</p> <p><u>vendredi 9</u> : Concours de pétanque des chasseurs</p>	<p><u>Juin</u></p> <p><u>vendredi 19</u> : kermesse</p>
<p><u>Juillet</u></p> <p><u>samedi 25</u> : Ball-trap des chasseurs</p>	<p><u>Août</u></p>
<p><u>Septembre</u></p> <p><u>samedi 12</u> : marche gourmande de l'amicale des anciens du CPI</p>	<p><u>Octobre</u></p> <p><u>dimanche 25</u> : concours de puzzle de l'Amicale Loisytaise</p>
<p><u>Novembre</u></p> <p><u>mercredi 11</u> : Commémoration</p> <p><u>samedi 14</u> : Bourse aux jouets de l'APE</p>	<p><u>Décembre</u></p> <p>Arbre de Noël de l'APE</p>

# Informations diverses

SIVOM

## NOUVELLES BORNES TEXTILES



Le SIVOM du Louhannais travaille en partenariat avec **Le Relais** pour la collecte des textiles. En effet, il y a encore beaucoup de vêtements jetés dans les poubelles ménagères (8kg par an par habitant en 2024 dans la poubelle grise ! Contre 11kg dans les bornes). Pour y remédier, le SIVOM a installé 9 nouvelles bornes en 2025 sur le territoire.

**CE QUE JE METS :** vêtements, linge de maison, petite maroquinerie, chaussures

**CONSIGNES :** propre et sec, même tâché ou abîmé, en sacs (30 litres max)

Branges  
Vincelles  
Ratte  
Montagny-Près- Louhans  
Saillyard  
Bruailles  
Cuiseaux  
Sainte-Croix-en-Bresse



+ toutes les bornes déjà existantes !  
[www.lerelais.org/oudonner.php](http://www.lerelais.org/oudonner.php)

NOUVELLES BORNES

## SPANC DU LOUHANNAIS

Contact : [assainissement@sivom-louhannais.fr](mailto:assainissement@sivom-louhannais.fr) ou 03 85 76 09 40, taper 2.



## LA VIDANGE DE MA FOSSE EST-ELLE NÉCESSAIRE ?

**AU BOUT D'UN MOMENT, OUI !** La vraie question est « Quand dois-je la faire ? » Tout dépend du niveau des boues qu'elle contient !

**Pour vérifier ce niveau, il vous faudra sonder votre fosse :**

Munissez-vous d'une tige rigide ou d'un bambou d'au moins 2m50 pour être à l'aise et plongez-la, à la verticale, jusqu'au fond de la cuve. Remontez ensuite doucement en effectuant des mouvements de balancier. Lorsque la tige est dans la boue, vous sentez une certaine résistance alors que lorsqu'elle est dans l'eau, elle est beaucoup plus facile à bouger. Ainsi, vous pouvez estimer la quantité de boues que contient votre cuve et savoir si oui ou non, une vidange est à prévoir.

- \* La vidange d'une fosse (septique ou toutes eaux) doit être effectuée par un professionnel agréé dès que votre cuve est à 50% pleine de boue.
- \* Pour une microstation, elle doit avoir lieu dès que les boues atteignent 30% du volume du bassin de stockage.



MICKAËL JOUHANNEAU  
responsable du service



CHANTAL JOUHANNEAU  
technico-secrétaire



JOAN MÉTENIER  
technicienne



ANTON ROBIN  
technicien



CAMILLE HUVIER  
technicienne

## ÉQUIPEMENTS HORS FOYER



### LE TRI PARTOUT, TOUT LE TEMPS !

Vous avez pu les voir fleurir dans vos communes cet été 2025 : les nouvelles corbeilles de tri. 28 communes ont participé avec l'appui du SIVOM à la mise en place des dispositifs de tri.

Les 235 équipements ont été subventionnés par CITEO à hauteur de 120 000€. (88% du coût total).

Un côté jaune pour les emballages et le papier, et un côté gris pour les autres déchets. Que vous soyez de passage ou résident en balade sur le territoire du SIVOM, maintenant vous pouvez trier, même sur les sentiers !



# LE PAPIER DANS LE JAUNE !



Une question ? 06 32 77 62 71 ou [communication@sivom-louhannais.fr](mailto:communication@sivom-louhannais.fr)



La consommation de papier diminue d'année en année, et cela se ressent dans les tonnages collectés par le SIVOM.

2015	2020	2024
990 T	882 T	624 T

Le nouveau centre de tri permet de séparer le papier s'il est collecté dans le bac jaune, et le geste est plus simple pour vous ! Du coup, direction le bac jaune pour votre papier : prospectus, journaux, livres en mauvais état ou cahiers d'école !

## BON À SAVOIR



Vos papiers sont ensuite recyclés dans les Vosges pour devenir du papier journal, par l'usine Norske Skog à Golbey.

**EFFECTIF DÈS LE 1 JANVIER 2026**

### EMBALLAGES ET PAPIERS

Nouveau!

emballages cartonnés

emballages en plastique

briques alimentaires

emballages en métal



## LA TONTE DANS LES DÉCHETS VERTS, C'EST FINI !

### EN BREF

A partir du 1er janvier 2026, il ne sera plus possible d'emmener les déchets de tonte en déchèterie. Les autres déchets verts seront toujours acceptés.

Ces dernières années, environ 4000 tonnes de déchets verts ont été collectées par an sur le territoire du SIVOM. Même si ces déchets verts sont valorisés par le compostage à destination du monde agricole, cela a un coût pour la collectivité. De plus, c'est jeter une matière précieuse pour votre jardin.

Les valoriser sur place sur votre terrain, c'est bien plus simple ! On évite ainsi des trajets en déchèterie, on protège et on enrichit son sol de manière naturelle grâce à cette ressource.



### 1. MULSHER

Le mulching est une technique de tonte sans ramassage de l'herbe.

La tondeuse mulcheuse coupe la partie haute de l'herbe en infimes parties (bruyat) qui sont redéposées uniformément sur la pelouse.

Le broyat rejette se dépose entre les brins du gazon, formant une couche mince et imperméable au soleil. Lorsque ce broyat se dégrade, il se transforme en engrangé azoté naturel. Il faut savoir qu'un bon mulching ne se voit pas !

#### POUR RÉALISER UN BON MULSHING :

- Tondre un tiers de la hauteur de l'herbe
- Tondre fréquemment
- Si possible tondre lorsque l'herbe est sèche
- S'assurer que le carter est propre

Alternative à la tonte, pensez à l'éco-pâturage !



Demandez votre guide des déchets verts à votre mairie ou bien au SIVOM du Louhannais :  
06 73 54 72 44 ou 06 74 89 70 96 - 35, rue de la Quemine, 71500 Branges

## REDEVANCE - FACTURATION



### METTEZ À JOUR VOTRE SITUATION !

Un changement de situation au sein de votre foyer ? Une personne en plus, une personne en moins ? Vous déménagez ? Votre maison est en vente ou en travaux et inhabitée ? N'oubliez surtout pas de contacter le service redevance afin de mettre votre situation à jour, soit par téléphone au 03 85 76 09 40 ou par mail

[redevance@sivom-louhannais.fr](mailto:redevance@sivom-louhannais.fr)  
[www.sivom-louhannais.fr](http://www.sivom-louhannais.fr)

## BON À SAVOIR

Payer en plusieurs fois, c'est possible ! Remplissez le mandat de prélèvement AVANT LE 28 FÉVRIER 2026 et retournez-le accompagné d'un RIB par mail ou par courrier.

Je télécharge le document ici ! (sur notre site internet rubrique redevance)





Nouveau!

DÈS LE 1 JANVIER 2026, DIRECTION LE BAC JAUNE POUR TOUS VOS PAPIERS !

## EMBALLAGES ET PAPIERS



Nous contacter :  
03 85 76 09 40

### DÉCHETS ALIMENTAIRES



	L	M	M	J	V	S	D
1				1	2	3	4
2	5	6	7	8	9	10	11
3	12	13	14	15	16	17	18
4	19	20	21	22	23	24	25
5	26	27	28	29	30	31	

### ORDURES MÉNAGÈRES



	L	M	M	J	V	S	D
18				1	2	3	
19	4	5	6	7	8	9	10
20	11	12	13	14	15	16	17
21	18	19	20	21	22	23	24
22	X	26	27	28	29	30	31

### VERRE



	L	M	M	J	V	S	D
36		1	2	3	4	5	6
37	7	8	9	10	11	12	13
38	14	15	16	17	18	19	20
39	21	22	23	24	25	26	27
40	28	29	30				

Collecte des ordures ménagères

X Jour férié, collecte repoussée au samedi

## CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2026 - LUNDI

### JANVIER

	L	M	M	J	V	S	D
1				1	2	3	4
2	5	6	7	8	9	10	11
3	12	13	14	15	16	17	18
4	19	20	21	22	23	24	25
5	26	27	28	29	30	31	

### FÉVRIER

	L	M	M	J	V	S	D
1				1	2	3	4
2	2	3	4	5	6	7	8
3	9	10	11	12	13	14	15
4	16	17	18	19	20	21	22
5	23	24	25	26	27	28	

### MARS

	L	M	M	J	V	S	D
1				1	2	3	4
2	2	3	4	5	6	7	8
3	10	11	12	13	14	15	16
4	16	17	18	19	20	21	22
5	23	24	25	26	27	28	29
6	30						

### AVRIL

	L	M	M	J	V	S	D
1				1	2	3	4
2	X	7	8	9	10	11	12
3	13	14	15	16	17	18	19
4	20	21	22	23	24	25	26
5	27	28	29	30			

### AOÛT

	L	M	M	J	V	S	D
1				1	2	3	4
2	3	4	5	6	7	8	9
3	10	11	12	13	14	15	16
4	17	18	19	20	21	22	23
5	24	25	26	27	28	29	30
6	31						

### OCTOBRE

	L	M	M	J	V	S	D
1				1	2	3	4
2	5	6	7	8	9	10	11
3	12	13	14	15	16	17	18
4	19	20	21	22	23	24	25
5	26	27	28	29	30	31	

### NOVEMBRE

	L	M	M	J	V	S	D
1				1	2	3	4
2	2	3	4	5	6	7	8
3	9	10	11	12	13	14	15
4	16	17	18	19	20	21	22
5	23	24	25	26	27	28	29
6	30						

### DÉCEMBRE

	L	M	M	J	V	S

# Les comptes rendus des conseils municipaux

République Française

## Mairie de LOISY

### Compte rendu sommaire de la séance Conseil Municipal du 19 septembre 2025

Porté à l'affichage le 25 septembre 2025

Le Conseil Municipal réuni le 19 septembre 2025, à 20h00, sous la présidence de Madame Isabelle BAJARD,  
Maire (13 présents, 2 pouvoirs)

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte-rendu du conseil municipal du 27 juin 2025.
- **PREND ACTE**, à l'unanimité, des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations.
- **ADOPTE**, à l'unanimité, le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'année 2025.
- **ACCORDE**, à l'unanimité, une subvention de 110.00€ à l'APE pour l'aider à financer les cadeaux offerts aux élèves entrés en 6<sup>ème</sup> en septembre 2025.
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, de créer un poste permanent d'adjoint administratif à 16/35<sup>ème</sup>, ouvert aux contractuels, et supprime un poste permanent d'adjoint administratif à 8/35<sup>ème</sup> (augmentation du temps sur le poste de 8/35<sup>ème</sup> à 16/35<sup>ème</sup>).
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, de supprimer une poste d'adjoint administratif à 15/35<sup>ème</sup> (recrutement effectué sur le grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe).
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, la suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe (suite à l'avancement au grade de rédacteur d'un agent).
- **APPROUVE**, à l'unanimité, le projet de Périmètre Délimité des Abords autour du château tel que proposé par les services de l'Architecte des Bâtiments de France.
  
- **PREND CONNAISSANCE** des informations suivantes :
  - Un emprunt va être sollicité pour le financement des travaux de rénovation de la cantine
  - Proposition d'un particulier pour l'achat de son terrain
  - 81 élèves inscrits sur le RPI à la rentrée
  - La cantine sera inaugurée mi-octobre

La Séance est levée à 22 heures 15

Secrétaire de séance : Daniel HAUTEVELLE

Vu par Nous, Isabelle BAJARD, Mme le Maire de la commune de Loisy pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

Madame le Maire,  
Isabelle BAJARD,

Le secrétaire de séance,  
Daniel HAUTEVELLE

**Mairie de LOISY**  
**Compte rendu sommaire de la séance Conseil Municipal**  
**du 10 octobre 2025**

**Porté à l'affichage le 17 octobre 2025**

Le Conseil Municipal réuni le 10 octobre 2025, à 20h00, sous la présidence de Madame Isabelle BAJARD, Maire (12 présents, 2 pouvoirs, 1 excusé)

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte-rendu du conseil municipal du 19 septembre 2025.
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, de conclure un contrat de prêt avec la Banque Populaire de Bourgogne Franche Comté pour un montant de 112 000.00€, sur 7 ans, avec un taux fixe à 3.09%.
- **VOTE**, à l'unanimité, la décision modificative budgétaire n°2 comme suit :

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Compte 023, virement à la section d'investissement	-107 000.00€		
Chapitre 011, charges à caractère général	92 000.00€		
Chapitre 012, charges de personnel, frais assimilés	15 000.00€		
Total dépenses	0.00€	Total recettes	0.00€

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Chapitre 21, bâtiments publics	5 000.00€	Chapitre 16, emprunts et dettes assimilées	112 000.00€
		Chapitre 021, virement de la section de fonctionnement	- 107 000.00€
Total dépenses	5 000.00€	Total recettes	5 000.00€

- **DÉCIDE**, à l'unanimité, de mandater Madame le Maire et Madame la Première Adjointe pour participer au congrès des Maires de France, qui aura lieu du 18 au 20 novembre 2025, et de prendre en charge l'intégralité des frais occasionnés par ce déplacement.
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, d'adhérer au contrat d'assurance proposé par le centre de gestion de Saône-et-Loire. DÉCIDE, à l'unanimité, que pour les agents CNRACL, la franchise sera de 15 jours, avec un taux à 5.56%, avec une prise en charge de la NBI, du SFT, des primes, ainsi que des charges patronales à hauteur de 40%. Pour les agents IRCANTEC, la franchise sera de 15 jours avec un taux de 1.28%, avec une prise en charge de la NBI, du SFT, des primes, ainsi que des charges patronales à hauteur de 33%.
- **AUTORISE**, à l'unanimité, Madame le Maire à faire une proposition de vente d'une partie constructible de la parcelle C766 à 15.00€ / m<sup>2</sup> à un administré qui en a fait la demande. AUTORISE Madame le Maire à faire toutes les démarches pour cette vente.
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, de vendre les bois situés sur les parcelles E594, A 842 à A 844 à l'entreprise VB Bois et Forêts pour un montant forfaitaire de 5 000.00€. ENGAGE cette même entreprise pour reboiser les parcelles en chêne rouge et les gérer.
- **PREND CONNAISSANCE** des informations suivantes :
  - Surplus à prévoir pour le démoussage du toit de l'église car de nombreuses tuiles sont cassées

La Séance est levée à 23 heures.

Secrétaire de séance : Daniel HAUTEVELLE

Vu par Nous, Isabelle BAJARD, Mme le Maire de la commune de Loisy pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

Madame le Maire,  
Isabelle BAJARD,

Le secrétaire de séance,  
Daniel PAUTET

# République Française

## Mairie de LOISY

### Compte rendu sommaire de la séance Conseil Municipal du 28 novembre 2025

Porté à l'affichage le 5 décembre 2025

Le Conseil Municipal réuni le 28 novembre 2025, à 19h30, sous la présidence de Madame Isabelle BAJARD,  
Maire (12 présents, 3 pouvoirs)

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte-rendu du conseil municipal du 10 octobre 2025.
- **PREND NOTE** des possibilités en matière d'énergie solaire à profit de la collectivité et des habitants présentées par la société Incidences : production solaire via panneau au sol, sur terrain communal, avec perception d'un loyer pour la commune et revente de l'électricité à prix compétitif et fixe pour une durée de 20 ans pour la commune et les habitants.
- **VOTE**, à l'unanimité, la décision modificative budgétaire n°3 comme suit :

Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
Compte 023, virement à la section d'investissement	13 607.00€
Chapitre 011, charges à caractère général, dont : <i>compte 6064</i> <i>compte 615221</i> <i>compte 615228</i> <i>compte 60632</i>	-13 607.00€ -1 000.00€ -5 500.00€ -5 500.00€ -1 607.00€
Total dépenses	0.00€
	Total recettes
	0.00€

Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
Chapitre 21, bâtiments publics	13 607.00€
Total dépenses	13 607.00€
	Total recettes
	13 607.00€

- Aucun plan de financement ou aucune demande de subvention n'étant à statuer, aucune délibération n'est prise sur le point n°3 à l'ordre du jour.
- **PREND CONNAISSANCE** des informations suivantes :
  - Remerciements suite à des obsèques
  - Un devis reçu pour l'abattage de chênes, mais d'autres solutions sont envisagées
  - Des travaux supplémentaires à prévoir dans la desserte du Roupoix
  - Des inondations par temps de forte pluie rue de la Chenevière, à cause de travaux ayant entraîné le bouchage d'un busage. Le responsable des travaux a été prévenu.
  - Le câble fibre étant régulièrement cassé par des véhicules trop haut route du Bourg, une solution d'enfouissement du réseau va être évoqué avec le SYDESL afin de régler ce problème d'accès au réseau et de sécurité routière.
  - Point sur la trésorerie
  - Prochain conseil municipal le 12 décembre 2025

La Séance est levée à 22 heures et 30 minutes.

Secrétaire de séance : Déborah CADOT

Vu par Nous, Isabelle BAJARD, Mme le Maire de la commune de Loisy pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

Madame le Maire,  
Isabelle BAJARD,

Le secrétaire de séance,  
Déborah CADOT

Mairie de LOISY

**Compte rendu sommaire de la séance Conseil Municipal  
du 12 décembre 2025**

Porté à l'affichage le 19 décembre 2025

Le Conseil Municipal réuni le 12 décembre 2025, à 20h00, sous la présidence de Madame Isabelle BAJARD,  
Maire (10 présents, 3 pouvoirs, 2 absents)

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte-rendu du conseil municipal du 28 novembre 2025.
- **PREND NOTE** des décisions prises par Madame le Maire dans le cadre de ses délégations de compétence :
  - RODP GRTGaz (modification de la décision précédente car erreur de montant)
  - Renouvellement de la convention avec la société de chasse.
- **SE PRONONCE**, à l'unanimité, en faveur du transfert du résultat du budget annexe assainissement collectif à la communauté de communes dès que le montant définitif sera connu et **AUTORISE** Madame le Maire à prendre tous les actes nécessaires à ce transfert.
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, que le tarif du droit de place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 sera :
  - à 5,00€ par stationnement si le véhicule demande un branchement électrique
  - gratuit si le véhicule stationne sans branchement électrique.Le Maire est autorisé par le conseil municipal à signer une convention et faire une facturation annuelle pour un véhicule qui souhaiterait stationner de façon régulière. Le droit de place pourra être versé en numéraire ou chèque à la régie communale. L'autorisation de stationner reste soumise à l'accord préalable du Maire.
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, d'accorder pour l'ensemble des agents de la commune le régime des autorisations spéciales d'absence conformément au dispositif défini par le Comité Technique du Centre de Gestion réuni le 10 mai 2022.
- **PREND CONNAISSANCE** des informations suivantes :
  - La Directrice des Services Départementaux de l'Éducation Nationale lors de sa réunion annuelle, a annoncé aux élus que la baisse de natalité allait entraîner la fermeture de classes au profit de regroupements. Elle incite à la création de pôles scolaires ou au moins au regroupement des classes de RPI dispersés dans un seul village quand cela est possible.
  - Réfléchi aux travaux de voirie à faire en priorité sur la commune.
  - Évoque le problème de la vitesse de circulation route du Bourg suite aux derniers échanges avec la DRI. Aucune solution viable n'a été trouvée pour le moment.

La Séance est levée à 21 heures et 30 minutes.

Secrétaire de séance : Raphaël CHEVENET

Vu par Nous, Isabelle BAJARD, Mme le Maire de la commune de Loisy pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

Madame le Maire,  
Isabelle BAJARD,

Le secrétaire de séance,  
Raphaël CHEVENET

# Services municipaux



Secrétariat de Mairie :

Tél. : 03.85.40.13.54

Email : mairie@commune-loisy.fr

Site internet : <https://www.intramuros.org/loisy71>

Patricia ou Cécilia vous accueilleront tout l'été aux horaires d'ouverture

Lundi-Mardi : 9h00 à 12h00

Vendredi : 9h00 à 12h00 et 13h00 à 18h00

Fermeture du service :

du 24 décembre 2025 au 4 janvier 2026 inclus.

## Permanences de Madame le Maire

Le mercredi après-midi 13h30- 16h30

Le vendredi après-midi 14h-18h

Le 1er samedi de chaque mois 9h -12h, et pour les autres samedis, sur rendez-vous.

Si la permanence est annulée ou décalée, vous en serez informés sur notre application

Intramuros.



Tél. : 03.85.27.04.37

L'agence postale est tenue par Virginie DELLEMME aux horaires suivants :

Mardi, mercredi & jeudi 9h00 à 11h50

Vendredi 14h00 à 17h50

Les semaines impaires le samedi de 8h00 à 11h50

Fermeture du service :

du 26 décembre 2025 au 4 janvier 2026 inclus.

Tel : 03 85 32 36 98

Mail : [info.cuisery@fede71.admr.org](mailto:info.cuisery@fede71.admr.org)



Z.I. des Marosses 35, rue de la Quemine-71500 BRANGES

Standard / Comptabilité : 03 85 76 09 77 [compta@sivom-louhannais.fr](mailto:compta@sivom-louhannais.fr)

Service Redevance : 03 85 76 09 44 [redevance@sivom-louhannais.fr](mailto:redevance@sivom-louhannais.fr)

Service Communication : 03 85 76 09 40 [communication@sivom-louhannais.fr](mailto:communication@sivom-louhannais.fr)

Horaires d'ouverture des bureaux SIVOM : Lundi au jeudi : 08h00-12h00 et 13h30-17h00.

Vendredi 8h00-12h00 et 13h30-16h00.

Déchetterie de Cuisery :

Un justificatif de domicile peut vous être demandé afin de vous autoriser l'accès au service

Horaires d'hiver (du 1er novembre au 31 mars) :

-Mardi, Jeudi, Samedi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00

-Mercredi et Vendredi : 14h00-17h00

Horaires d'été (du 1er avril au 31 octobre) :

-Mardi, Jeudi, Samedi : 9h00-12h00 et 14h00-18h00

-Mercredi et Vendredi : 14h00-18h00



Site internet : [www.terresdebresse.fr](http://www.terresdebresse.fr)

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Rue de Wachenheim

B.P. 23

71290 CUISERY

03 85 32 30 07

03 85 40 09 25

[cc3s@orange.fr](mailto:cc3s@orange.fr)

Vous serez accueilli par Mesdames Sandrine DIOGON et Séverine DUMONT

## Services Enfance et Jeunesse :

Multi Accueil - Madame Stéphanie DOUDET - 03 85 40 19 76

Centre de Loisirs - Madame Christine DORIDOT - 03 85 40 18 54

Relais Assistants Maternelles - Madame Geneviève PAPIN - 06 31 98 13 09



## Horaires & permanences

CUISERY Place de l'Arquebuse

03 73 55 15 68

Lundi : 13h15-17h00

Mardi : 8h45-12h30 et 13h15-17h00

Mercredi : 13h15-17h00

Jeudi : 8h45-12h30 et 13h15-17h00

Vendredi : 8h45-12h00

OUROUX-sur-SAÔNE 1 place de l'Église

03 85 96 79 30

Lundi : 8h45-12h30

Mardi : 8h45-12h30 et 13h15-17h00

Mercredi : 8h45-12h30 et 13h15-17h00

Jeudi : 8h45-12h30

Vendredi : 8h45-12h00

## Numéros utiles

Pompiers	18
SAMU - urgences médicales	15
Gendarmerie (24h/24)	17
Appel d'urgence européen	112
Gendarmerie de Cuisery	03 85 27 05 40
Violences conjugales	3919
Serveur vocal Préfecture	3400
Centre antipoison Lyon	04 72 11 69 11
Centre grands brûlés Lyon	0 825 08 25 69
SOS enfant en danger	119
Drogue info service (appel gratuit)	0 800 23 13 13
EDF dépannage 24H/24	09 72 67 50 71
Urgence Gaz	0 800 47 33 33
SAUR dépannage 24H/24	03 85 75 71 71 ou le 03 60 56 40 48
SPA Châtenoy-le-Royal	03 85 87 90 01
Chèques volés - opposition	08 92 68 32 08
Carte bleue visa en cas de perte, vol	08 92 70 57 05
Info Escroquerie	08 05 80 58 17

# État civil

## Naissances



Nous souhaitons la bienvenue à  
Elvira, Hélios, Ava, Ezio et Ayleen nos plus jeunes  
loisytais nés en 2025.



## Mariages

 Gouillon Aurélie & Bocard Mickaël (14/02/2025)



## Décès

 Françoise Bon née Vermillie (17/03/2025)

 Nicole Felix née Cretin (15/05/2025)

 Renée Piponnier née Lacroix-Marc (23/05/2025)

 Paul Bouillon (30/05/2025)

 Régis Labonne (22/09/2025)

 Michel Volage (01/11/2025)

 Roger Ridet (18/12/2025)

